



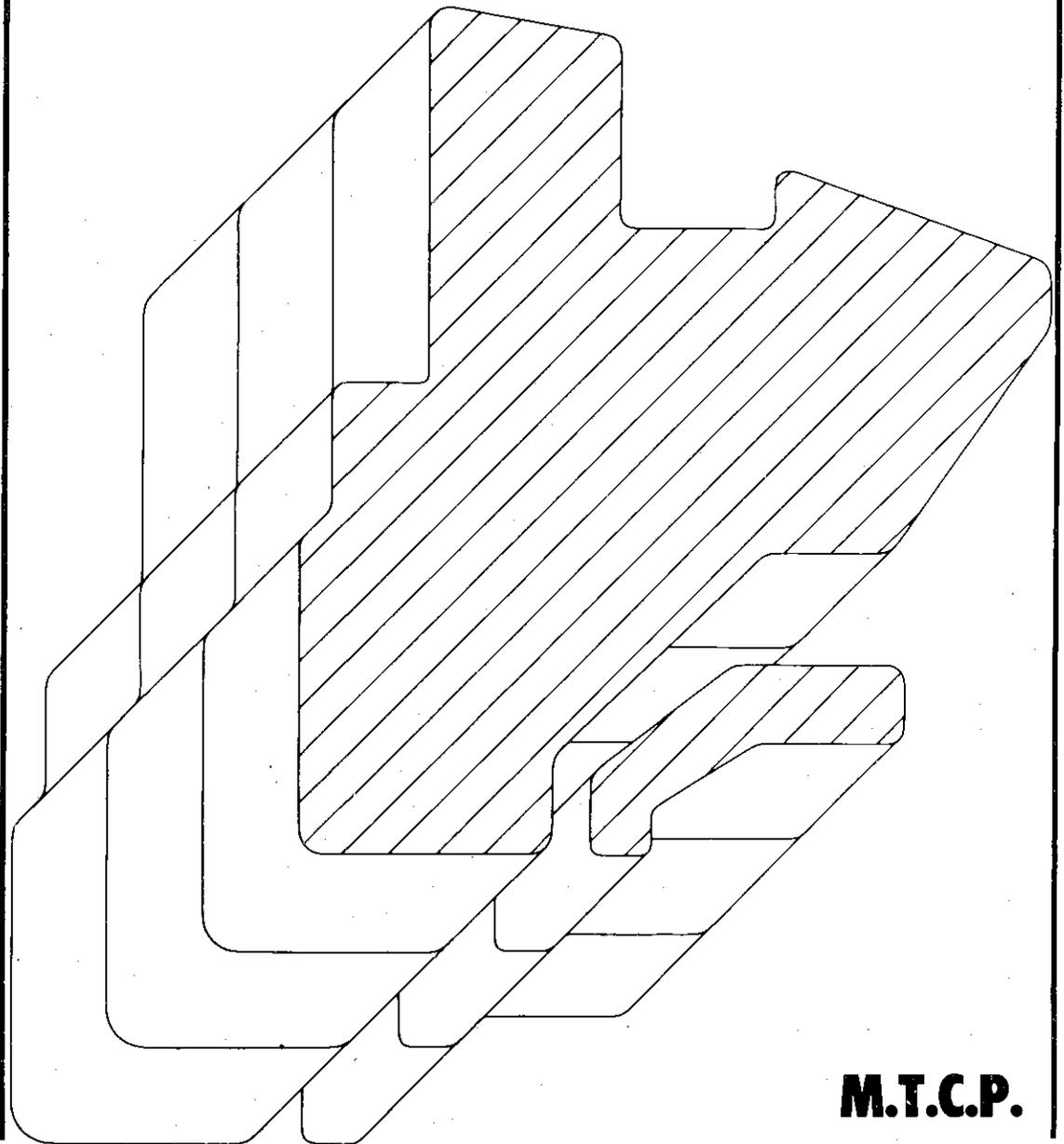
Office de planification  
et de développement  
du Québec

# **ENQUÊTE SUR LE PIÈGEAGE DU RAT MUSQUÉ DANS LE COULOIR FLUVIAL ENTRE MONTRÉAL ET LE LAC ST-PIERRE**

**Auteur : Robert Parent**

**(Service de l'aménagement de la faune)**

Collection:  
Études et Recherches



**M.T.C.P.**

Service de l'Aménagement de la Faune

ENQUÊTE SUR LE PIÉGEAGE DU RAT MUSQUÉ  
DANS LE COULOIR FLUVIAL, ENTRE  
MONTREAL ET LE LAC SAINT-PIERRE

par

Robert Parent

biologiste

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Province de Québec

Novembre 1974

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	7
Introduction	8
Région étudiée	10
I — Localisation	10
II — Climat	10
Matériel et méthodes	12
Résultats	13
I — Généralités sur les trappeurs	13
A — Échantillon	13
B — Âge	13
C — Emploi	13
II — Équipement	15
A — Pièges	15
B — Moules	18
C — Chiens	20
III — Captures	20
A — Nombre	20
B — Prix	23
C — Qualité des peaux	25
IV — Territoires de piégeage	25
A — Établissement du territoire individuel	25
B — Territoires et utilisation de l'espace	25
V — Emploi du temps des trappeurs	27
VI — Captures occasionnelles	29
VII — Utilisation des carcasses	31
VIII — Anormalités	31
A — Tularémie	31
B — Mortalité	32
IX — Braconnage	32
Discussion	33
I — Habitations	33
II — Méthodes de piégeage	35
III — Reproduction et dynamique des populations	35
IV — Habitat et habitudes	38
V — Population	39
VI — Piégeage	39
A — Revenus	39
B — Vols	39
C — Conditions climatiques	40
Recommandations	40
Conclusion	42
Bibliographie	43
Annexes	45

## REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche m'ont judicieusement conseillé au cours de l'exécution de ce travail. Leur collaboration et leurs suggestions ont été très appréciées. Je leur en suis reconnaissant et voudrais remercier particulièrement :

M. Jean-René Mongeau, biologiste, pour les nombreux conseils et suggestions apportés lors de l'élaboration du questionnaire.

Messieurs Georges A. Robberts et Michel Robberts de la Division des fourrures pour toute l'aide qu'ils m'ont donné.

M. Marcel Foucault du Service des Permis pour sa collaboration lors de ma visite à Québec pour consulter les permis de piégeage.

M. Gérard Massé, biologiste, pour ses suggestions et sa révision du texte.

M. Michel Lepage, biologiste, pour sa coopération, sa révision du texte et ses nombreux conseils.

De plus, je remercie tous les trappeurs impliqués dans ce projet pour leur collaboration.

### Note

Quoique le mot trappage soit d'usage courant au Québec, il n'est pas encore reconnu par les linguistes. Étant donné que le rat musqué est légalement capturé uniquement au moyen de pièges, le terme piégeage est plus approprié, et en fait le seul correct. C'est pourquoi ce dernier mot sera utilisé dans le texte. Le lecteur a toutefois la liberté d'interpréter comme synonymes les mots trappage et piégeage.

## **INTRODUCTION**

Les animaux à fourrure constituent une ressource naturelle renouvelable. Leur valeur commerciale à l'état brut a été de 5 millions et demi de dollars au Québec en 1973-1974; de cette somme, 10.9% provient du rat musqué capturé. Le nombre de rats musqués pris dans une année est supérieur à la somme des captures provenant de tous les autres animaux à fourrure au Québec; d'où l'importance du piégeage de ces animaux. Le piégeage est le premier échelon d'une vaste industrie: le marché de la fourrure. Sans lui, toute cette grosse machine stopperait immédiatement, faute de matière première.

En 1973-74, de nouveaux records furent établis. En effet, le prix moyen des peaux et le nombre de captures de rats musqués ont atteint leur plus haut niveau depuis les dix dernières années au Québec (Annexe A). Devant les changements si rapides dans notre environnement, nous devons approfondir notre compréhension d'une activité caractéristique de ce territoire. Connaissant mieux le piégeage du rat musqué, il nous sera plus facile de protéger et d'améliorer son habitat et de permettre à cette activité de se poursuivre dans le futur.

## **RÉGION ÉTUDIÉE**

### **I — Localisation**

La région étudiée est connue sous le nom de "Couloir fluvial, entre Montréal et le lac Saint-Pierre".

Les limites de ce territoire sont celles fixées par l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) et correspondent aux limites des municipalités qui bordent le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et le lac Saint-Pierre. Ces limites sont comprises entre les longitudes  $73^{\circ} 31'$  —  $73^{\circ} 50'$  W et les latitudes  $45^{\circ} 29'$  —  $46^{\circ} 15'$  N.

Le couloir fluvial comprend 27 municipalités dont 11 sont situées sur la rive nord, 14 sur la rive sud et dont 2 sont insulaires.

### **II — Climat**

Les tableaux 1, 2 et 3 montrent quelques données climatiques pertinentes au couloir fluvial. Les vents dominants viennent de l'ouest et du sud-ouest et leur vitesse moyenne varie entre 16 et 24 km/h (10 et 15 mi/h).

Les chutes de neige pour les mois de mars, avril et mai totalisent une hauteur moyenne de 45.7 cm (18.0 po) pour l'ensemble du territoire. La neige persiste au sol jusqu'à la fin du mois d'avril.

Sur le fleuve, les marais et les nombreux cours d'eau du couloir fluvial, le niveau des eaux est très variable au printemps. C'est la saison des crues et des changements rapides de niveau d'eau. Ce facteur joue un rôle très important sur le piégeage du rat musqué et nous en reparlerons plus loin.

Tableau 1 — Vitesse moyenne des vents suivant leur direction à l'aéroport de Montréal. \*

DIRECTION	VITESSE MOYENNE (mi/h)		
	Été	Hiver	Annuel
N	6.3	7.7	7.2
NNE	8.7	12.2	10.5
NE	7.8	12.6	10.9
ENE	7.0	10.7	9.2
E	6.0	7.2	7.0
ESE	7.0	7.7	8.1
SE	7.6	10.2	9.2
SSE	8.3	10.0	9.6
S	6.7	7.1	6.9
SSW	9.2	9.0	9.3
SW	10.4	12.3	11.6
WSW	11.3	14.4	13.1
W	10.5	12.8	11.7
WNW	9.9	11.5	10.9
NW	7.3	7.7	8.1
NNW	6.5	7.2	7.4

\* Service de Météorologie du Ministère des Richesses naturelles.

Tableau 2 — Moyennes des chutes de neige mensuelles et annuelles (po) \*

MOIS	AÉROPORT DE MONTRÉAL	AÉROPORT DE ST-HUBERT	SOREL
Sept.	0.1	0	0
Oct.	0.6	0.7	0.4
Nov.	8.7	9.1	6.8
Déc.	22.6	22.6	23.2
Janv.	21.6	22.3	20.4
Fév.	22.9	23.0	20.2
Mars	13.8	15.4	14.2
Avril	3.4	2.9	2.9
Mai	0.6	0.7	0.1
Annuel	94.3	96.7	88.2

\* Service de Météorologie du Ministère des Richesses naturelles.

Tableau 3 — Hauteur moyenne de neige au sol (po). \*

DATE	JARDIN BOTANIQUE (Montréal)	VERCHÈRES	BERTHIERVILLE
1er Nov.	0	0	0
15 Nov.	1.5	0	0
1er Déc.	3.2	2.8	4.0
15 Déc.	4.2	4.5	8.7
1er Jaun.	12.9	16.2	14.2
15 Janv.	13.0	16.0	17.5
1er Fév.	13.2	19.5	21.0
15 Fév.	14.2	20.9	25.7
1er Mars	16.7	25.6	27.0
15 Mars	11.0	22.6	25.0
1er Avril	3.6	10.6	12.9
15 Avril	0.1	4.5	3.0
1er Mai	0	0.2	0

\* Service de Météorologie du Ministère des Richesses naturelles.

## MATÉRIEL ET MÉTHODES

Lors de cette enquête sur le piégeage du rat musqué, nous avons rencontré personnellement les trappeurs afin de recueillir diverses informations ainsi que leurs commentaires.

Le questionnaire qui devait être rempli par l'enquêteur lorsqu'il visitait et rencontrait un trappeur, apparaît à l'annexe B.

Avant de débiter les visites, une liste de trappeurs fut établie pour chaque municipalité comprise à l'intérieur des limites du couloir fluvial. Les noms et un nombre approximatif de captures par trappeur ont été relevés sur les formulaires que les acheteurs de peaux brutes doivent faire parvenir mensuellement à la Division des Fourrures, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (Formule E2 Ch, annexe C). Les adresses des trappeurs furent prises sur les talons des permis de trappage.

## RÉSULTATS

### I — Généralités sur les trappeurs

#### A — Échantillon

L'identité de 266 trappeurs piégeant sur le couloir fluvial était connue. De ceux-ci, 141 ont pu être rencontrés et questionnés. Notre échantillon constitue donc 53% de la population connue de trappeurs sur l'ensemble du territoire. Il y a 2.4 fois plus de trappeurs sur la rive sud que sur la rive nord. Aucun trappeur ne nous était connu dans la ville de Longueuil (Tab. 6).

Toutes les personnes visitées sont des trappeurs qui résident et qui piègent sur le territoire du couloir fluvial. Il est fort probable que d'autres trappeurs qui ne résidaient pas dans l'une ou l'autre des municipalités du territoire aient piégé sur le couloir fluvial mais il était impossible de connaître leur identité et de les visiter.

#### B — Âge

Le piégeage du rat musqué est populaire chez les jeunes. En effet, 12.3% des trappeurs sont âgés de moins de 20 ans (Fig. 1). Les trappeurs entre 20 et 50 ans constituent près de la moitié de l'échantillon total tandis que 33% des trappeurs sont âgés de 50 à 70 ans. Ce dernier groupe d'âge est constitué par des gens qui piègent depuis très longtemps, souvent depuis leur jeunesse. Ils demeurent attachés sentimentalement à cette activité et occupent leurs printemps à la pratiquer.

#### C — Emploi

Les trappeurs appartiennent en grande majorité à la classe ouvrière (Tab. 4). Ce sont des étudiants, des journaliers, des ouvriers spécialisés, des pêcheurs commerciaux ou des gens à leur retraite.

Il existe une relation entre l'emploi et le temps disponible pour piéger. La fin de l'hiver, et le début du printemps sont des périodes où le chômage est plus élevé chez les gens de classe ouvrière. Les ouvriers travaillant sur des quarts variables en profitent pour piéger durant le jour lorsqu'ils doivent travailler le soir. Pour les pêcheurs, le début du printemps est une période creuse qu'ils préfèrent employer au piégeage pour améliorer leurs revenus.

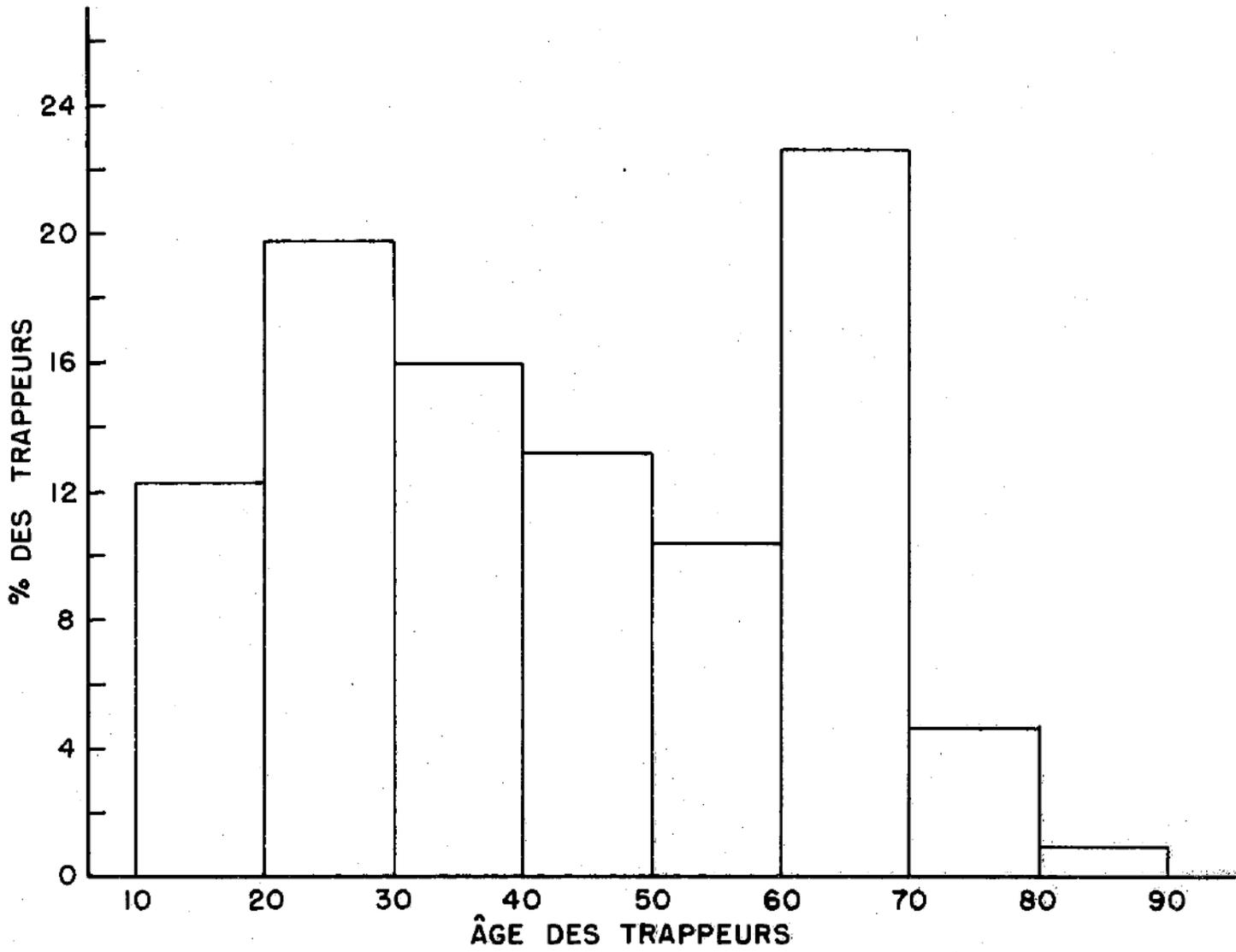


Tableau 4. — Répartition des trappeurs selon l'emploi.

Ouvrier spécialisé	35.4%
Retraite/pension	24.4%
Pêcheur	14.3%
Journalier	10.9%
Cultivateur	9.2%
Étudiant	5.0%
Professionnel	0.8%
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>

## II — Équipement

### A — Pièges

Dépendant de l'endroit où se fait le piégeage, de l'habitat et de divers autres facteurs, plusieurs sortes de pièges sont utilisés pour capturer le rat musqué. Distinguons-en les deux types principaux soit le piège à mâchoires et le piège Conibear.

Le piège le plus fréquemment utilisé (Tab. 5) est le piège à mâchoires lisses à ressort unique, tel que le piège Oneida Victor (Fig. 2). Pour capturer le rat musqué, la grosseur de piège No 1 est la préférée des trappeurs. Toutefois, certains utilisent soit le No 0, soit le No 1½. Plusieurs trappeurs préfèrent allonger la chaîne de leurs pièges à mâchoires. La modification moyenne est d'une longueur de 30 cm (1 pi). Le piège à triple mâchoires "Stop loss" est rarement utilisé mais peu de trappeurs semblent savoir l'installer correctement. Ce piège "Stop loss" est à recommander pour éviter qu'un animal déjà capturé se libère s'il ne se noye pas rapidement.

L'autre type de piège dont l'usage est courant est le Conibear (Fig. 3). Il est particulièrement bien adapté pour piéger dans les petits cours d'eau et dans les fossés où il est généralement placé à l'entrée des terriers. Parfois, pour en faciliter la mise en place, les trappeurs le modifient en y insérant ou soudant une tige de métal d'environ 10 cm (4 po) de longueur (Fig. 4).

D'autres trappeurs utilisent des pièges qu'ils ont fabriqués eux-mêmes. Ce sont souvent des copies de modèles qui se vendent commercialement quoiqu'un type original fut rencontré.

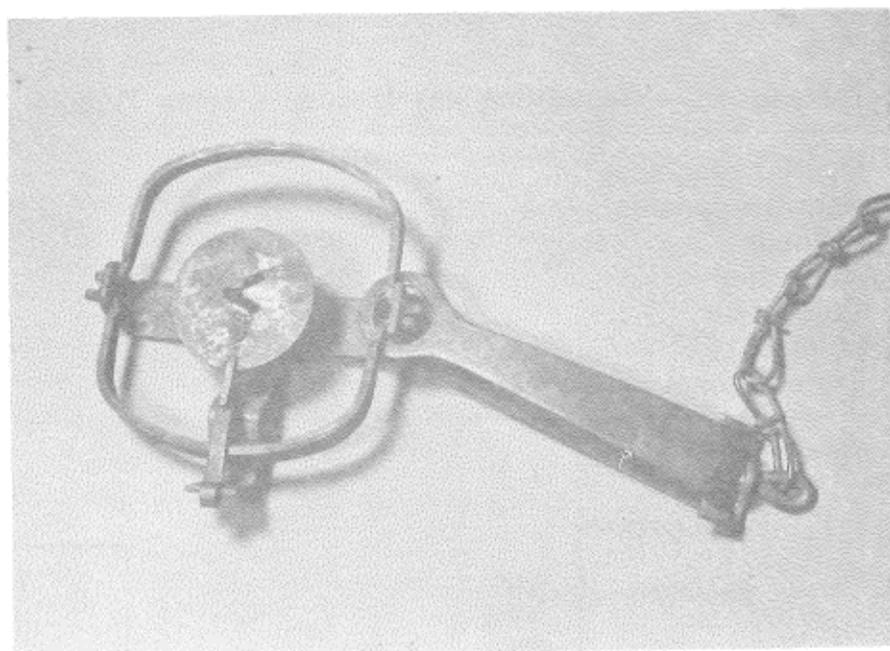


Fig. 2. — Piège Oneida Victor #1 (ouvert)

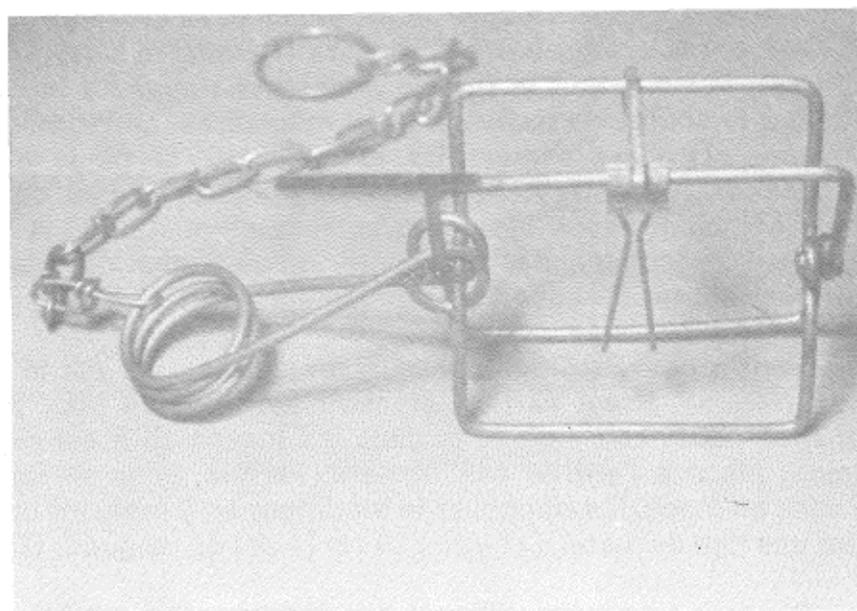


Fig. 3. — Piège Conibear #110 (ouvert)

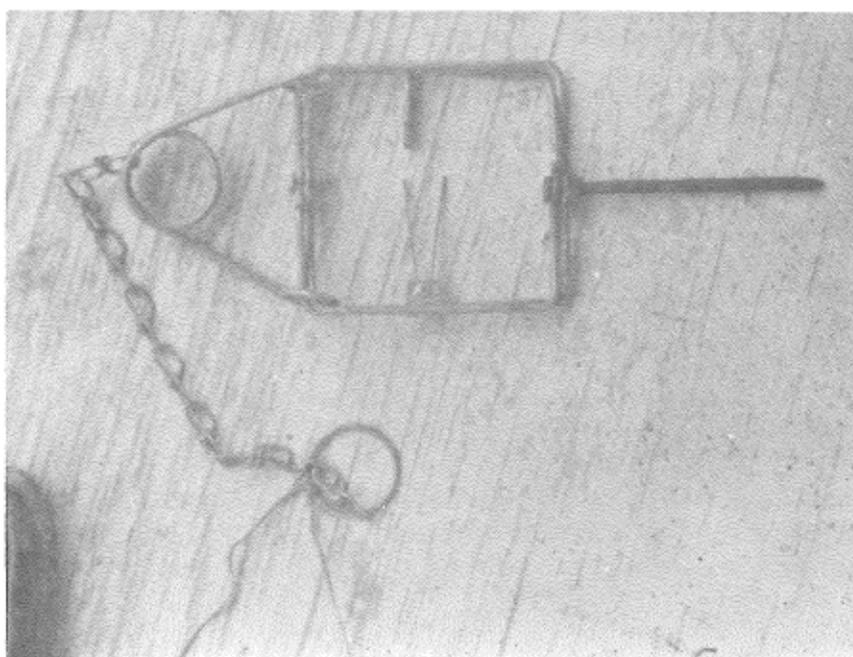


Fig. 4. — Piège Conibear #110 modifié (fermé)

Tableau 5. — Fréquence d'utilisation des différents types de pièges employés pour capturer le rat musqué.

TYPES DE PIÈGES		FRÉQUENCE D'UTILISATION	
Pièges à mâchoires (Style Victor)	No 0	0.9%	72.5%
	No 1	86.7%	
	No 1½	8.9%	
	"Stop-loss"	3.5%	
		<u>100%</u>	
Pièges Conibear	No 110	100%	4.9%
Pièges à mâchoires et pièges Conibear			20.5%
Pièges de fabrication domestique			1.4%
Pièges à mâchoires et pièges de fabrication do- mestique			0.7%

### B — Moules

Après avoir capturé un rat musqué, le trappeur doit l'écorcher, le décharner et le mouler. La peau du rat musqué doit être moulée en sac, le cuir en dehors (fourrure à l'intérieur) et séchée.

Les trappeurs visités utilisaient deux types de moules dont un est fabriqué en bois et l'autre en broche. Le moule de broche (Fig. 5) est le seul à être vendu commercialement mais plusieurs trappeurs préfèrent le fabriquer eux-mêmes puisqu'il est dispendieux (environ \$1.00 l'unité).

Le moule de bois doit être construit par les trappeurs eux-mêmes ; pour ce faire, ils utilisent du bois mou ou du contreplaqué. La dimension du moule varie selon la grosseur de la peau à mouler. Ainsi, les trappeurs utilisant ce type de moule en possèdent de plusieurs dimensions. D'autres fendent leurs

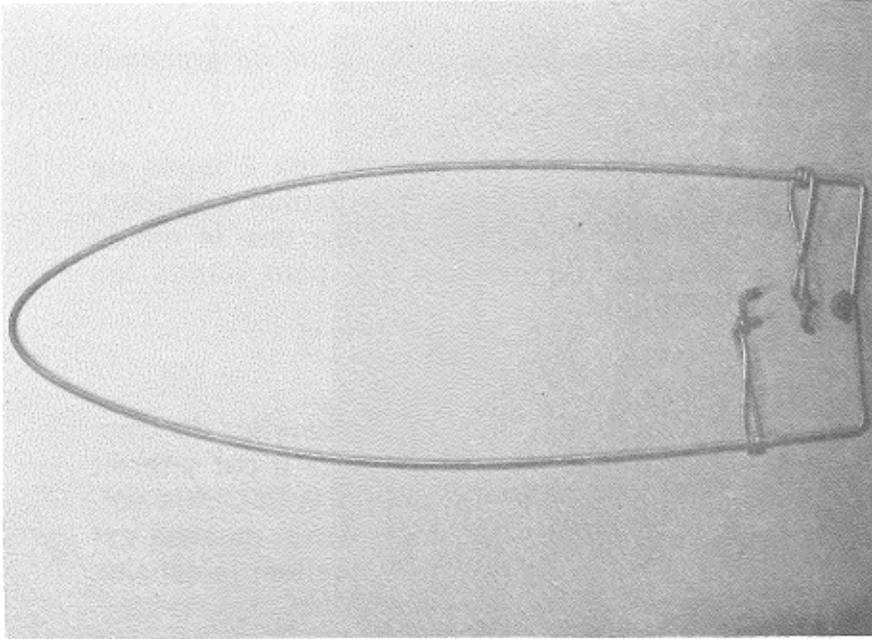


Fig. 5. — Moule en broche

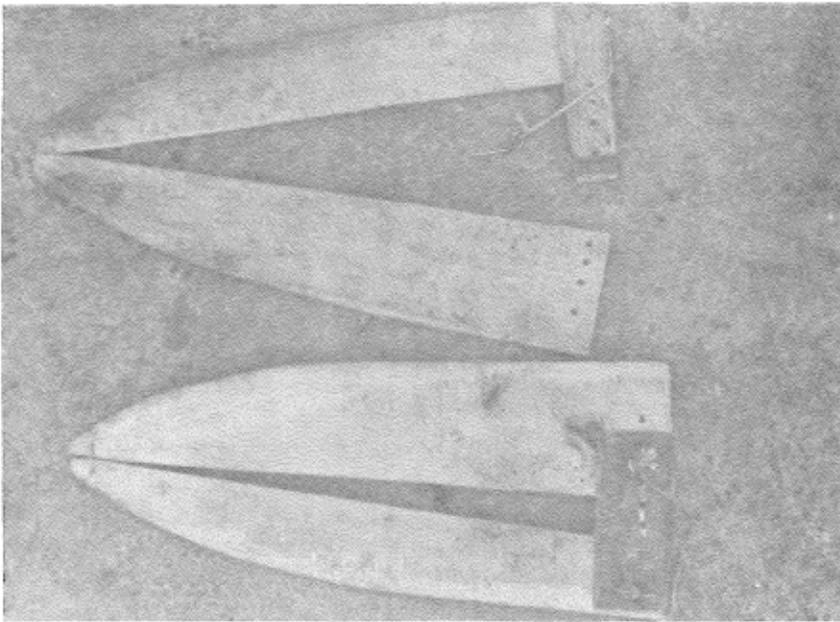


Fig. 6. — Moules en bois de grandeurs variables

moules en deux ; cette modification rend le moule de grandeur variable et plus facile d'utilisation (Fig. 6).

Généralement, les trappeurs avant utilisé les 2 types de moules préfèrent celui en broche. Il est plus rapide à utiliser, plus maniable et peut être même plus efficace que le moule en bois. Une seule grandeur de moule suffit pour toutes les peaux puisqu'il est flexible.

### **C — Chiens**

À l'article 29 du résumé des lois et règlements du trappage et du commerce des fourrures, il est dit : "Il est interdit de chasser le rat musqué au moyen d'une arme à feu, d'un verveux ou avec des chiens. Toutefois la chasse au rat musqué est permise dans le cas où le chien ne sert qu'à localiser la cabane, la hutte, la tanière ou le trou du rat musqué".

Plusieurs trappeurs (26.0%) ont pris avantage de cette loi et utilisé des chiens. Les trappeurs se servent de chiens pour localiser les huttes (cabanes), les terriers, les tunnels et les trous des rats musqués alors que neige et glace subsistent encore.

Les chiens utilisés n'ont pas besoin d'un dressage intensif. C'est dans la majorité des cas un talent naturel. Les trappeurs utilisent des labradors, des épagneuls (Fig. 7), ou des chiens de races mélangées (Fig. 8). Il n'existe pas de race particulière qui soit plus efficace qu'une autre pour chasser le rat musqué et c'est généralement le chien familial qu'on utilise.

## **III — Captures**

### **A — Nombre**

Les 141 trappeurs recensés ont capturé 22,991 rats musqués durant la saison de 1974 (Tab. 6). D'après les rapports des acheteurs de fourrures, 266 trappeurs résidant et piégeant sur le territoire du couloir fluvial auraient capturé 35,462 rats musqués. Ce dernier chiffre n'indique toutefois pas le nombre total de captures pour l'ensemble du territoire.

Les trappeurs ne prennent pas note du nombre de rats musqués qu'ils capturent. Certains oublient et plusieurs autres mentent lorsqu'il énoncent un chiffre pour quantifier leurs prises.



Fig. 7. — Épagneul utilisé pour localiser les constructions du rat musqué.



Fig. 8. — Chien bâtard dont les services sont bien appréciés. . .

Tableau 6. — Inventaire des trappeurs et des captures pour les municipalités du couloir fluvial

Municipalité	Nombre de trappeurs connus	Nombre peurs re-de trap-censés	Total des captures connues	Total des captures déclarées par les trappeurs recensés
Repentigny	2		406	
L'Assomption	3		777	
Lavaltrie	9	4	909	637
Lanoraie	4	2	304	698
Berthierville	18	8	2735	1912
Saint-Barthélémy	16	6	1309	711
Maskinongé	21	10	3731	1782
Longueuil *				
Boucherville	8	2	780	552
Varenes	18	18**	2299	2738***
Verchères	10	8	935	510
Contrecoeur	15	12	2070	1982
Saint-Roch-de-Richelieu	6	3	842	262
Tracy	5	3	350	397***
Sorel	29	11	3640	1613
Saint-Pierre-de-Sorel	5	6	877	876
Sainte-Anne-de-Sorel	31	20	3425	3056
Yamaska	16	9	2597	1241
Saint-François-du-lac	15		1870	
Notre-Dame-de-Pierreville	19	13	3773	3260
Isle Dupas et Saint-Ignace-de-Loyola	16	6	1833	764
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>141</b>	<b>35462</b>	<b>22991</b>

\* On ne connaissait pas de trappeurs dans cette ville au moment de l'enquête.

\*\* Des trappeurs dont l'identité était inconnue furent rencontrés durant l'enquête.

\*\*\* Certains trappeurs ont gardé des peaux pour eux (confection de manteaux) et ainsi une quantité de peaux ne figurait pas dans le nombre de captures connues basé sur les ventes de peaux.

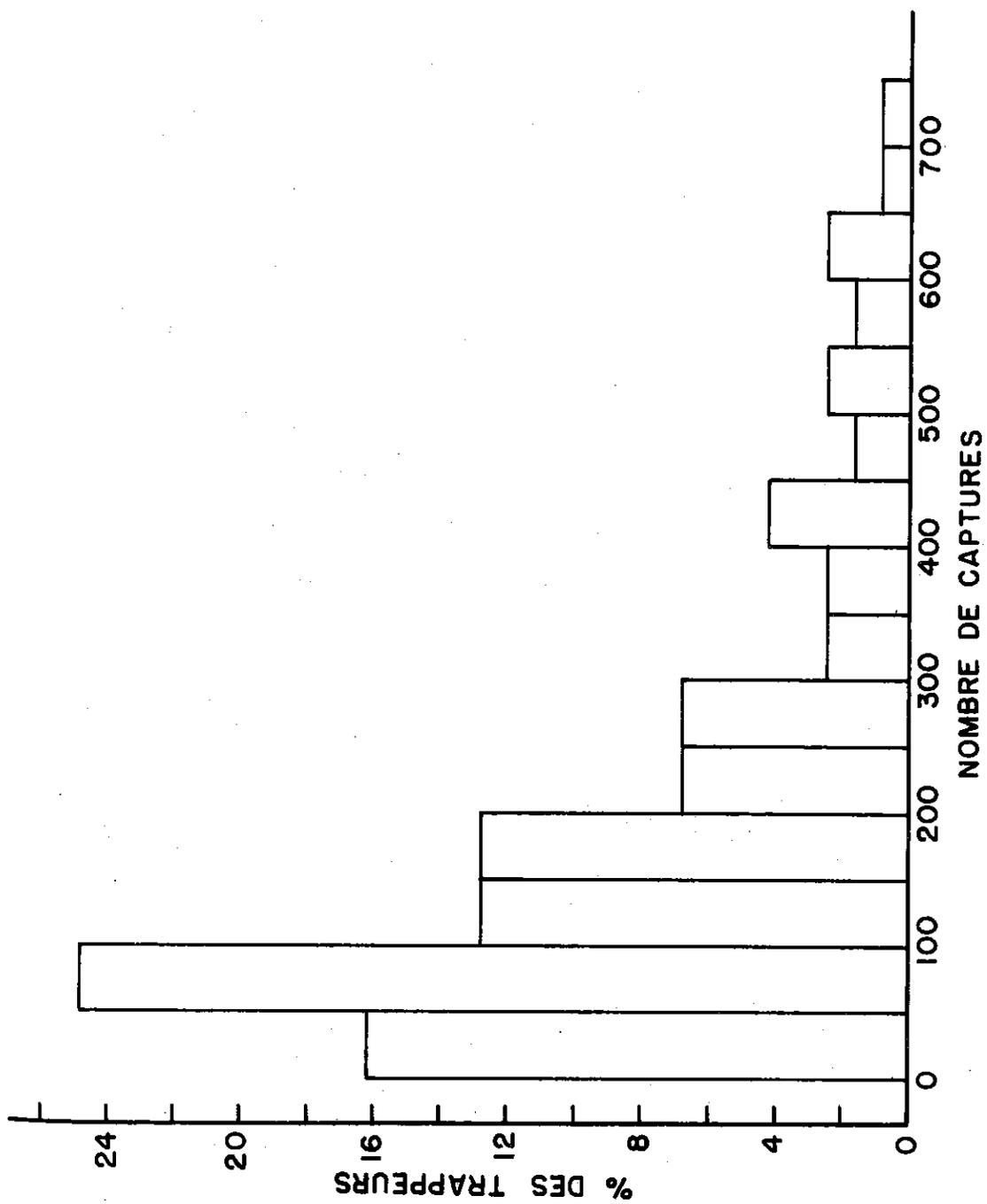


Fig. 9. — Répartition des trappeurs selon le nombre de leurs captures pour la saison de piégeage 1974.

Ceci est partiellement dû au fait que plusieurs captures ont été faites illégalement. De plus, il est impossible de connaître tous les trappeurs opérant sur un territoire aussi vaste. Un estimé plus réaliste (peut-être même conservateur) se chiffrerait à environ 50,000 rats musqués capturés pour l'ensemble du territoire.

Il s'est pris 2.3 fois plus de rats musqués sur la rive sud que sur la rive nord. Ceci correspond à la concentration des trappeurs qui sont 2.4 fois plus nombreux sur la rive sud.

Les trappeurs ont capturé une moyenne de 163 rats musqués chacun durant la saison 1974 (Fig. 9). Pour ce faire, ils ont utilisé un nombre moyen de 59.7 pièges chacun. Donc, chaque piège utilisé a capturé 2.73 rats musqués.

## **B — Prix**

Au Québec cette année, le prix moyen d'une peau de rat musqué fut de \$2.75. Plusieurs facteurs ont une influence sur la valeur d'une peau. La façon dont celle-ci est préparée, sa grandeur, la qualité de la fourrure et du cuir font varier le prix considérablement. Une peau endommagée ou de qualité inférieure perd rapidement de sa valeur.

En général, les trappeurs vendent leurs peaux à des commerçants ambulants (environ 99%). De cette manière, le trappeur est payé immédiatement mais n'a pas toujours le meilleur prix pour ses peaux. Il ignore bien souvent qu'il peut mettre en marché ses fourrures différemment. Par exemple, à la vente aux enchères de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Montréal. Cette façon de procéder a l'avantage d'éliminer les intermédiaires et on y obtient dans la plupart des cas un prix plus élevé. Par contre, les fourrures à vendre doivent être livrées à Montréal et le paiement n'est effectué que quelques semaines après la vente.

En tenant compte du profit des commerçants de fourrure, les trappeurs reçoivent moins que le prix moyen de \$2.75. C'est le cas de 75.5% des peaux vendues par les trappeurs du couloir fluvial (Fig. 10).

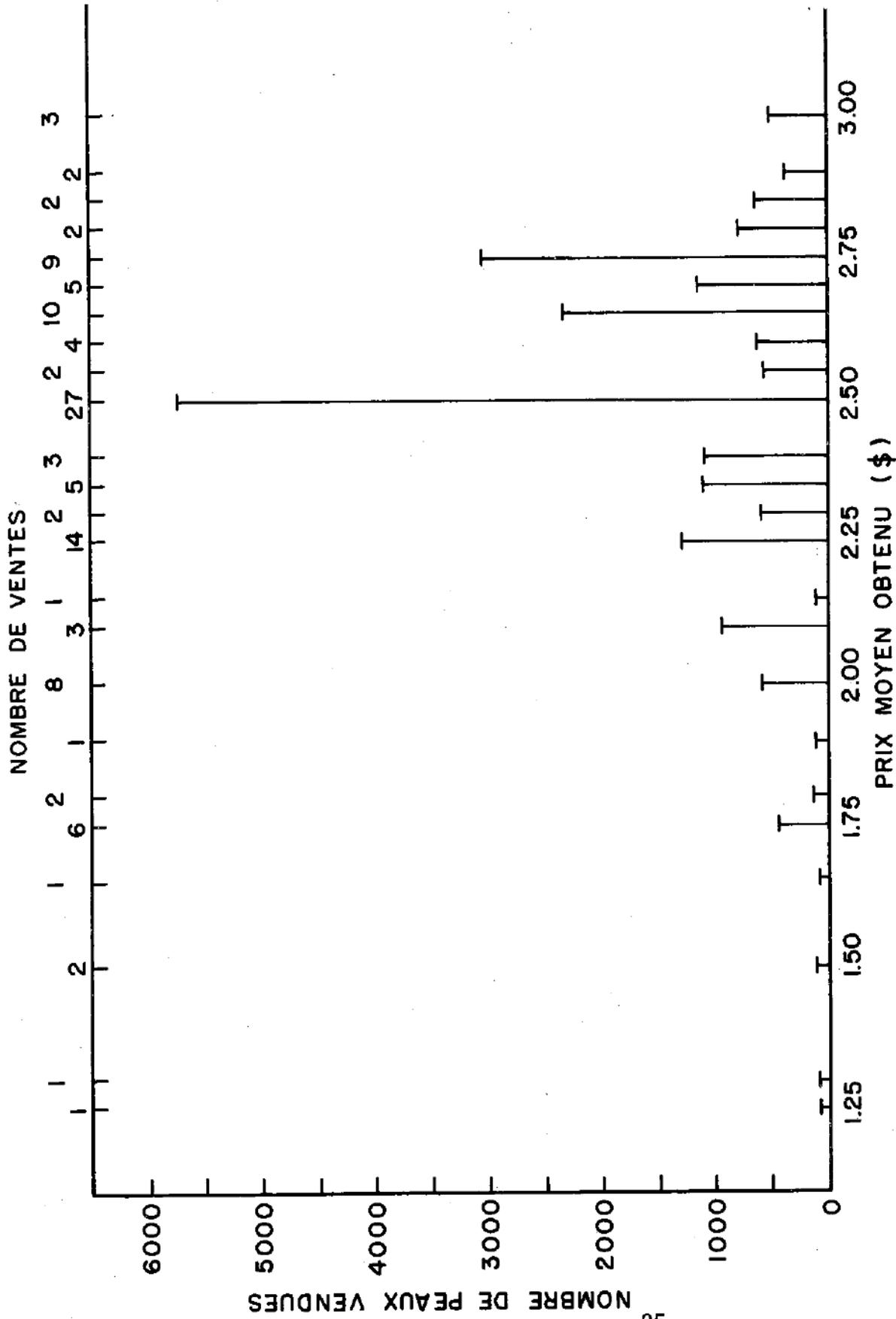


Fig. 10. — Nombre de peaux vendues et prix moyens obtenus aux différentes ventes effectuées par les trappeurs du couloir fluvial en 1974.

Au début de la saison, les commerçants offrent les meilleurs prix. Ensuite, plus la saison avance, plus les prix baissent, souvent sans qu'il y ait dégradation de qualité dans la fourrure. Les trappeurs se font exploiter et sont à la merci des commerçants car ceux-ci sont des spéculateurs.

### **C — Qualité des peaux**

Les rats musqués capturés sur le territoire du couloir fluvial sont d'excellente qualité. Les peaux de cette provenance sont très recherchées même au niveau du marché mondial.

La qualité des peaux est à son maximum au début de la saison de piégeage. Au début du mois de mai, il semble y avoir une baisse dans la qualité des peaux. La fin de la saison de piégeage correspond à une période d'accouplement et celle-ci est caractérisée par de nombreuses luttes intraspécifiques. Durant ces combats les rats musqués se mordent et s'infligent des blessures qui endommagent les peaux et leur font perdre de la valeur.

## **IV — Territoires de piégeage**

### **A — Établissement du territoire individuel**

Les trappeurs choisissent eux-mêmes l'endroit où ils iront piéger. Aucun territoire spécifique ne leur est assigné. Le choix de l'espace leur incombe personnellement. Chacun a son petit coin préféré qu'il visite d'année en année. Le territoire des trappeurs est plus ou moins assigné par la coutume, la tradition et l'habitude. Rares sont ceux qui piègent sur un terrain qui leur appartient. Le territoire qu'utilisera un trappeur est généralement situé à proximité du lieu de sa résidence. C'est la méthode la plus employée pour établir le territoire individuel.

### **B — Territoire et utilisation de l'espace**

Une bonne proportion du piégeage qui se pratique sur le couloir fluvial est effectué dans les environs immédiats du fleuve et de ses principaux affluents. Le piégeage est concentré sur les berges du fleuve, dans les régions marécageuses, sur et en bordure des îles et dans les rivières et ruisseaux. L'activité

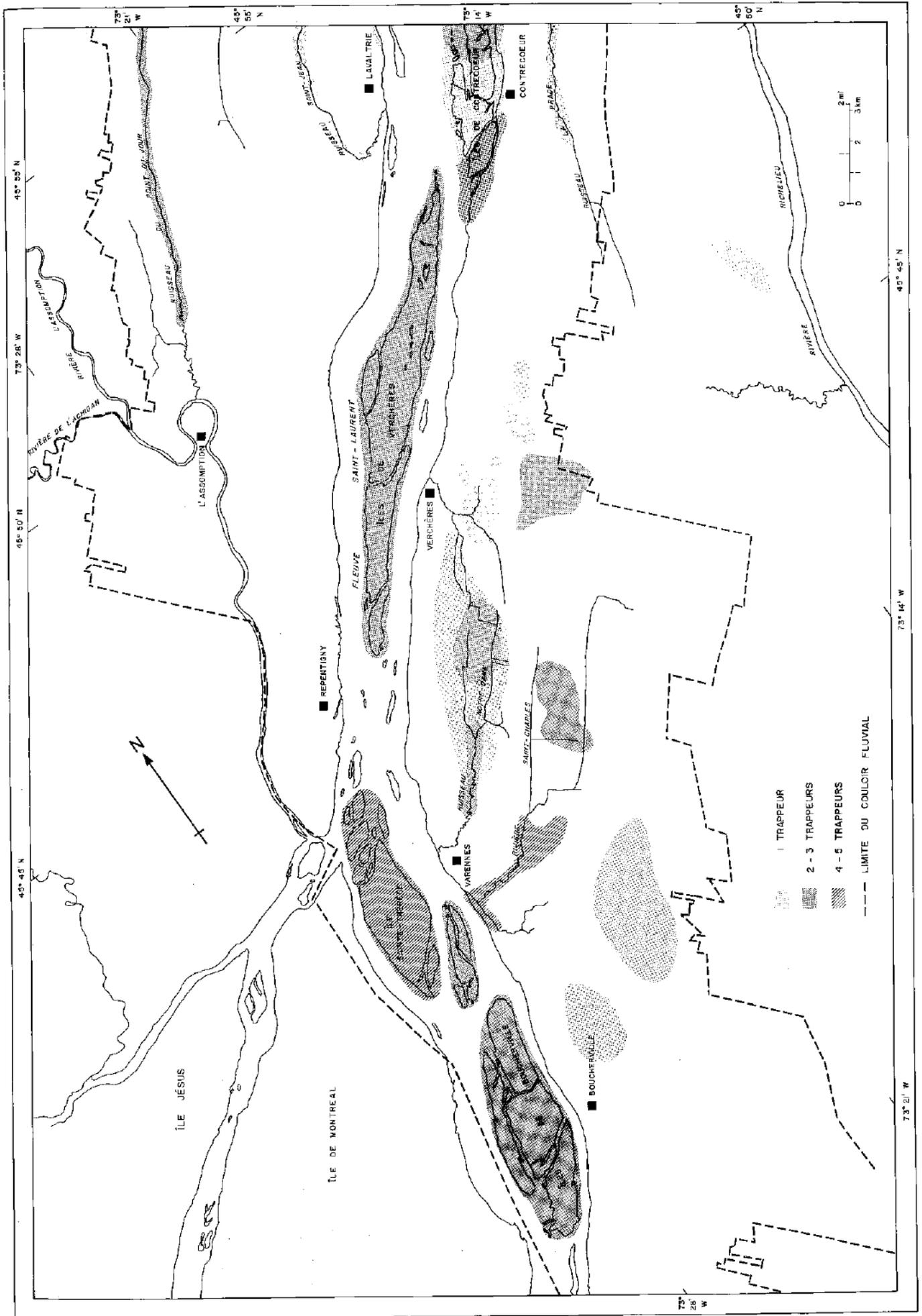


Fig. 11 A.- Localisation des territoires de piégeage du rat musqué (partie sud-ouest).



des trappeurs dont le territoire se situe à l'intérieur des terres n'est pas à négliger non plus. En effet, petits cours d'eau, ruisseaux et même fossés sont des endroits où les trappeurs vont piéger avec succès.

La zone où le piégeage est d'intensité maximale se situe dans les îles de Sorel et de Berthier ainsi que dans la baie Lavallière, la baie Saint-François et la baie de Maskinongé. Les deux endroits les plus piégés sont certes la baie Saint-François et la baie Lavallière (autour de la rivière Pot au Beurre). Ailleurs, plus au sud-ouest, les régions insulaires sont bien exploitées (Fig. 11 A et B).

Les trappeurs peuvent avoir un territoire individuel où ils sont seuls à piéger, ou ils peuvent partager avec d'autres l'espace utilisé. La concentration des trappeurs par territoire tend à s'accroître vers le nord du couloir fluvial.

## **V — Emploi du temps**

Cette année, le piégeage des rats musqués était permis pour une période de deux mois dans le district sud, soit du 15 mars au 15 mai.

Les trappeurs ont piégé pendant une moyenne de 2.93 semaines à raison de 5.5 heures par jour chacun. Le temps total moyen consacré au piégeage fut de 17.1 jours par trappeur.

La saison de piégeage peut être divisée en deux parties; la première débutant le 15 mars et se terminant au départ des glaces (vers la mi-avril généralement), la deuxième partie s'étendant du départ des glaces jusqu'à la fin de la saison. Les méthodes de piégeage diffèrent selon la période de temps où celui-ci est effectué. On dira du piégeage que l'on pratique durant la première partie: "Trappage sur la neige et la glace" tandis que pendant la deuxième partie de la saison, on référera à: "Trappage à l'eau claire".

Les trappeurs entrant en activité dès le 15 mars constituent 32% de la population totale des trappeurs (Fig. 12). Pendant les deux dernières semaines d'avril, l'intensité du piégeage est maximale. Après le 1er mai et surtout après la première semaine de mai, peu de trappeurs continuent à piéger.

Une fois le rat musqué capturé, il doit être préparé pour le séchage. Les diverses opérations à effectuer (écorchage, écharnage, dégraissage et étendage) consomment passablement de temps. En effet, les trappeurs consacrent une moyenne de 9.5 minutes par rat musqué pour la préparation. Une personne qui n'a pas l'habitude d'effectuer ces diverses opérations devra leur consacrer plus de temps.

## VI — Autres captures

Il arrive occasionnellement aux trappeurs de rats musqués de capturer d'autres animaux dans leurs pièges (fréquence: 0.38%). Le tableau 7 nous indique les animaux capturés accidentellement par les trappeurs recensés. On remarque que 52.3% de ces captures sont des oiseaux. Ceux-ci sont généralement pris dans des pièges installés sur des billots, des planches flottantes ou sur des troncs et souches qui émergent de l'eau. Le vison visite souvent les trous des terriers des rats

Tableau 7. — Animaux capturés accidentellement à l'exception du rat musqué. \*

<b>Canards:</b>	17 indéterminés 3 canards huppés 7 canards mallards 1 morillon 3 sarcelles 2 canards noirs
<b>Autres oiseaux :</b>	1 goéland argenté 1 poule d'eau (gallinule ou foulque) 1 grand duc 10 étourneaux sansonnets, mainates ou carouges
<b>Mammifères:</b>	23 visons 6 belettes 3 rats 2 mulots 5 moufettes 2 marmottes 1 raton laveur
<b>Total:</b>	88 captures

\* Basé sur 22,907 captures de rat musqué

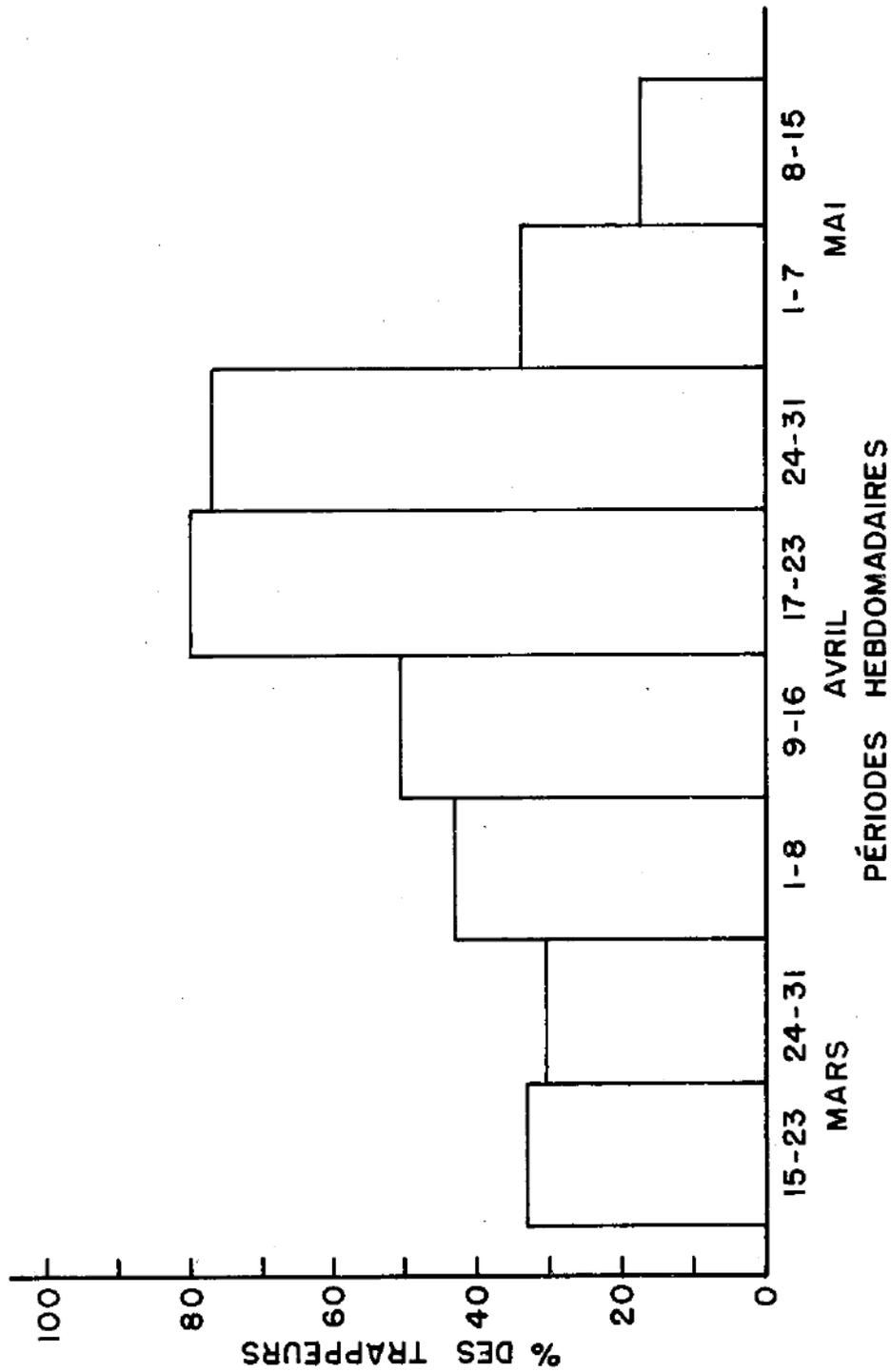


Fig. 12. — Répartition des trappeurs en activité selon les différentes périodes hebdomadaires durant la saison de piégeage du rat musqué en 1974.

musqués et il est le principal ennemi de ces derniers. Il est normal que certains d'entre eux se prennent dans les pièges destinés aux rats musqués.

## **VII — Utilisation des carcasses**

Une fois le rat musqué écorché, le trappeur doit prendre une décision quant à l'utilisation de la carcasse de l'animal. Quelques-uns prélèveront certains organes pour confectionner des appâts. Après ils doivent disposer des carcasses et quatre possibilités s'offrent à eux. Ils peuvent les vendre, les manger, les donner ou les jeter.

Bon nombre de trappeurs ont mangé (57.5%) ou donné (29.2%) de la viande de rat musqué. Cependant, la consommation personnelle de cette chair ne représente qu'une faible partie du total des animaux capturés (<4%) car les trappeurs mangent ou donnent 10 carcasses ou moins chacun. Il existe un marché de vente de chair de rat musqué; 24.4% des trappeurs ont vendu des carcasses à un prix moyen de \$0.50 l'unité. À une moyenne de 100 corps vendus par trappeur qui s'adonnait à ce commerce, ceci représente 11.8% des carcasses. Donc, plus de 80% des carcasses sont jetées. Certains en nourrissent leurs animaux domestiques, tandis que les autres les enterrent ou les jettent aux poubelles.

À toute fin pratique, ce n'est que dans la région de Sorel et de Sainte-Anne-de-Sorel que la vente de la chair de rat musqué est populaire. Ailleurs, cette coutume n'est pas très en vogue.

## **VIII — Anormalités**

### **A — Tularémie**

Une dizaine de trappeurs ont contracté la tularémie, maladie qui leur aurait été transmise par des rats musqués parasités. Tous les gens qui ont été atteints avaient manipulé des rats musqués. Les trappeurs infectés provenaient tous de la région de Varennes. À mon avis, le foyer de contamination serait la rivière Saint-Charles et/ou le ruisseau Notre-Dame ainsi que leurs nombreux affluents.

Dans un article sur la tularémie chez les trappeurs de rat musqué, les faits suivants sont rapportés (Gattereau et al, 1970): "Des études faites aux U.S.A. et en U.R.S.S. ont démontré que les animaux aquatiques sont infectés par l'absorption de l'eau polluée, alors que l'homme serait atteint par contact direct avec des animaux. Cependant des cas de contamination hydrique directe humaine ont été rapportés. L'animal vecteur de la maladie est le plus souvent un rongeur, particulièrement le lièvre, mais le contact de tout autre animal contaminé ou souillé... ou même piqûre de tique infecté peut aussi être à l'origine d'une contamination humaine."

Tout trappeur de rat musqué souffrant de pyrexie (fortes fièvres) ou de maladie typhoïdique accompagnée de plaies, blessures, écorchures ou bosses indolores sur les doigts, les mains et les bras devrait être considéré comme un cas possible de tularémie jusqu'à ce que la preuve du contraire ait été établie.

## **B — Mortalité**

Plusieurs trappeurs ont soulevé le fait qu'ils avaient vu des rats musqués morts au cours de l'hiver ou en effectuant leurs rondes de piégeage au printemps. Il peut s'agir de mortalité naturelle ou d'une épidémie locale. De forts changements de niveau d'eau durant l'hiver peuvent provoquer l'expulsion des rats musqués hors de leurs abris et ceux-ci ne peuvent résister au froid très longtemps (Errington, 1963). La localisation aisée des huttes lorsqu'il y a eu peu de neige entraîne souvent la destruction de ces dernières par les motoneigistes. Toutefois, le nombre de captures ne décline pas; au contraire, on remarque une hausse dans ce domaine depuis quelques années (Annexe A).

## **IX — Braconnage**

Malheureusement plusieurs rats musqués sont capturés illégalement chaque année. Le braconnage peut être qualifié d'intensif. Cette activité se pratique partout mais elle est plus fréquente dans les municipalités de Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-François-du-Lac, Yamaska et Notre-Dame-de-Pierreville.

Les principales méthodes de braconnage sont les suivantes. Premièrement, les trappeurs-braconniers capturent souvent des rats musqués avant même le début de la saison (fin février — début mars). Généralement lors de la première crue des eaux ("au coup d'eau"). Deuxièmement, pendant la saison de piégeage les trappeurs utilisent à l'occasion des moyens illégaux pour parvenir à leur fin. La chasse à la carabine de calibre .22 est très répandue. Les rats musqués, souvent forcés d'évacuer leurs habitations lors des inondations printanières se mettent à errer dans les champs, les bois et sur la glace. Ils sont visibles et faciles à tirer. Des verveux de broche sont aussi placés en travers des fossés et petits cours d'eau et capturent tout ce qui circule dans l'eau, y compris de nombreuses espèces de poissons en temps de fraye.

## DISCUSSION

### I — Habitations

Les trappeurs emploient plusieurs termes pour désigner les habitations et les constructions du rat musqué. Parmi les plus utilisées mentionnons : butte, hutte, cabane, mule, ouache, trou et tanière. Il semble y avoir confusion dans l'utilisation de ces termes à l'occasion. Il serait donc utile de décrire et d'éclaircir certains points.

Le rat musqué a en général deux habitations très distinctes: la hutte et le terrier. "La hutte (Fig. 13 et 15 B) est constituée par un amas de débris végétaux entassés plus ou moins loin des rives sur une base solide: touffe de joncs, banc de sable, etc. Tous ces végétaux aquatiques sont coupés puis transportés au lieu d'édification de la hutte, entassés, mêlés de racines et cimentés de boue, de terre ou de vase. La hutte finie a des dimensions qui varient passablement. Au centre se trouve une chambre surélevée, reliée à l'extérieur par une galerie descendante débouchant sous l'eau. La hutte est parfois en pleine eau. L'édification des huttes débute avec l'automne et elles sont occupées jusqu'au printemps". (Chaigneau, 1959).

Le terrier est l'habitation normale du rat musqué en rivière dont les rives se prêtent bien à sa construction (Fig. 14 et 15A). On trouve aussi des terriers dans les petits cours d'eau et



Fig. 13. — Hutte de rat musqué dans un marais.

parfois dans les fossés. Le terrier du rat musqué présente une coupe semblable à celui de la loutre avec une ou plusieurs galeries d'accès ayant leur entrée sous l'eau puis remontant pour aboutir à une chambre. La chambre est d'un niveau supérieur à l'eau.

Le rat musqué se construit également des petites buttes de joncs et d'herbages qu'il utilise pour aller manger ou comme poste de relais et de repos.

## II — Méthodes de piégeage

Lorsque les trappeurs piègent "sur la neige et sur la glace" au début de la saison, ils procèdent de la façon suivante: à l'aide d'un chien, ils localisent soit les huttes, soit les trous et les terriers des rats musqués. Ensuite, ils n'ont qu'à installer leurs pièges aux endroits qu'ils jugent appropriés. Ceci demande beaucoup d'efforts car les trappeurs doivent pelleter, déboucher les huttes, les reboucher, etc.

Lorsque glace et neige sont disparues, la tâche devient plus facile. Ici, les méthodes de piégeage varient selon l'habitat. En rivière, les trappeurs essaient de localiser l'entrée des terriers. Dans les marais et à d'autres endroits le procédé sera différent. Le printemps, en temps de crue, le rat musqué se réfugie sur les parties non submergées: souches, rochers. Il aime à monter sur tout ce qui flotte: arbres, planches, tas de joncs. Les trappeurs prennent avantage des habitudes de l'animal et installent leurs pièges en conséquence: pièges sur planches et billots flottants par exemple. Enfin, disons que les façons de piéger le rat musqué sont nombreuses. Elles varient légèrement selon les individus, chacun ayant ses préférences.

## III — Reproduction et dynamique des populations

Actuellement, nous manquons de connaissances sur la reproduction et la dynamique des populations du rat musqué au Québec. Errington (1963) évalue la période de gestation à environ trente jours. Dans une étude faite au nord de la France, Vincent et Quéré (1972) rapportent que la reproduction d'*Ondatra zibethica* L. s'étend sur 6 mois, entre mars et août, au



Fig. 14. — Trous d'entrée de terriers de rats musqués  
(à l'eau basse)

cours desquels les femelles ont en moyenne 2 portées de 6 petits. Selon eux, un pourcentage faible et variable de jeunes femelles se reproduit l'année de leur naissance (2 à 8%). Dans cette étude, il est montré que dès l'arrivée de l'hiver, les jeunes ont presque atteint la taille adulte.

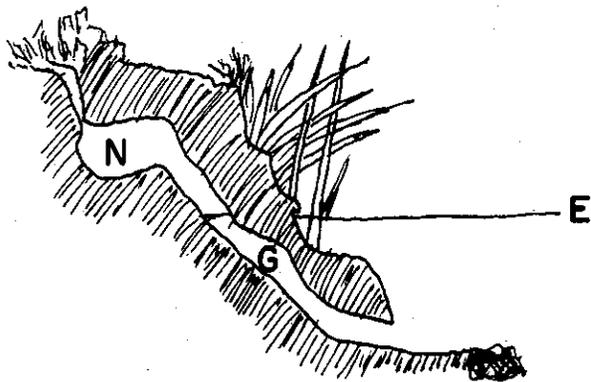
Errington (1963) mentionne que le nombre de portées qu'une femelle peut avoir dépend des rigueurs climatiques. En Louisiane, une femelle adulte produira 5 à 6 portées par an tandis que les femelles du Delta du Mackenzie produisent une portée en juin et à l'occasion une deuxième portée en août. Au sud du Québec, les rats musqués se reproduiraient 2 ou 3 fois par année avec une moyenne de 6 petits par portée. Ceci n'est toutefois qu'approximatif car aucune étude scientifique n'a été faite à ce sujet.

La longévité du rat musqué est courte. Selon Vincent et Quéré (1972) la population de rats musqués (dans un endroit où le piégeage est pratiqué assez intensivement) au début de l'automne serait composée de jeunes de l'année dans une proportion de 80%.

#### **IV — Habitat et habitudes**

On retrouve le rat musqué dans une grande diversité d'habitats. Il peut vivre dans des cours d'eau et des lacs clairs ou dans des égoûts, dans des marais propres ou sales, dans des bourniers, des fondrières ou des étangs, dans des eaux profondes ou des petites mares, dans les fossés et canaux de drainage. Il préférera marais et étangs peu profonds aux grandes rivières et torrents. Ce que le rat musqué cherche, c'est un plan d'eau riche en herbes aquatiques formant la base de sa nourriture, et dont les bordures lui permettent d'assurer sa sécurité par la possibilité d'édifier ses terriers ou ses huttes.

Le rat musqué est un rongeur semi-aquatique. Il est très à son aise dans l'eau mais plutôt maladroit sur terre ou sur la glace. Toutefois, il peut parcourir de bonnes distances hors de l'eau. Cet animal est très sensible au froid. S'il se retrouve séparé de son habitation par de la glace ou toute autre barrière gelée, il arrivera fréquemment qu'il ne puisse y retourner et mourra au dehors.



N : NID (chambre)  
G : GALERIE  
E : NIVEAU DE L'EAU

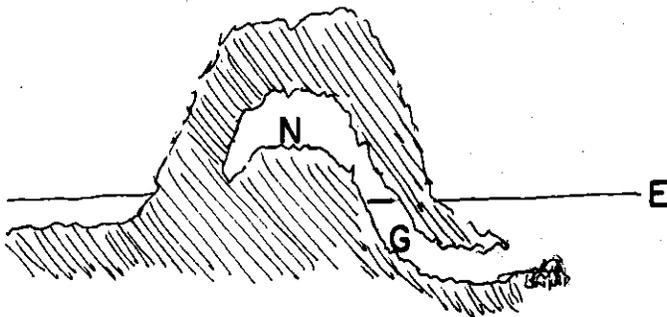


Fig. 15. — Coupe d'un terrier (A)  
et d'une hutte (B)

## **V — Population**

Malgré le grand nombre de captures de rats musqués sur le territoire du couloir fluvial (environ 50,000 captures) il n'est pas possible de quantifier la population et encore moins de dire si elle est à la hausse.

D'après les trappeurs, il y a beaucoup de rats musqués et la population globale n'a pas baissé. Ils affirment aussi qu'il y a moins de trappeurs qu'autrefois. Il est fort possible que des prélèvements encore plus nombreux pourraient être effectués étant donné que le rat musqué se reproduit abondamment.

La surpopulation, résultat d'une récolte insuffisante par le piégeage pourrait selon Sather (1958) favoriser l'apparition de la tularémie. De plus, il dit que la prédation et certains autres facteurs de mortalité sont causés par la surpopulation.

## **VI — Piégeage**

### **A — Revenus**

Les gains monétaires (Fig. 16) que procurent le piégeage du rat musqué sont minimes sauf si cette activité est pratiquée à plein temps et de façon intensive. Le prix des pièges, le temps dépensé et l'effort fourni doivent entrer en ligne de compte dans le calcul du revenu net. Ainsi, ce n'est pas l'appât du gain qui motive les trappeurs à piéger. Cette activité est pratiquée parce qu'elle procure du plaisir et de l'agrément aux trappeurs. Ceux-ci considèrent le piégeage comme un sport, un passe-temps ou un loisir.

Rares sont les trappeurs qui s'adonnent au piégeage à plein temps. Ceux qui le font, les professionnels, sont en majorité des pêcheurs commerciaux où des gens qui ne travaillent pas. Les autres pratiquent cette activité sporadiquement.

### **B — Vols**

Bon nombre de trappeurs se sont plaints de vols de pièges. Il semble que ce phénomène existe partout. Parfois, ces vols

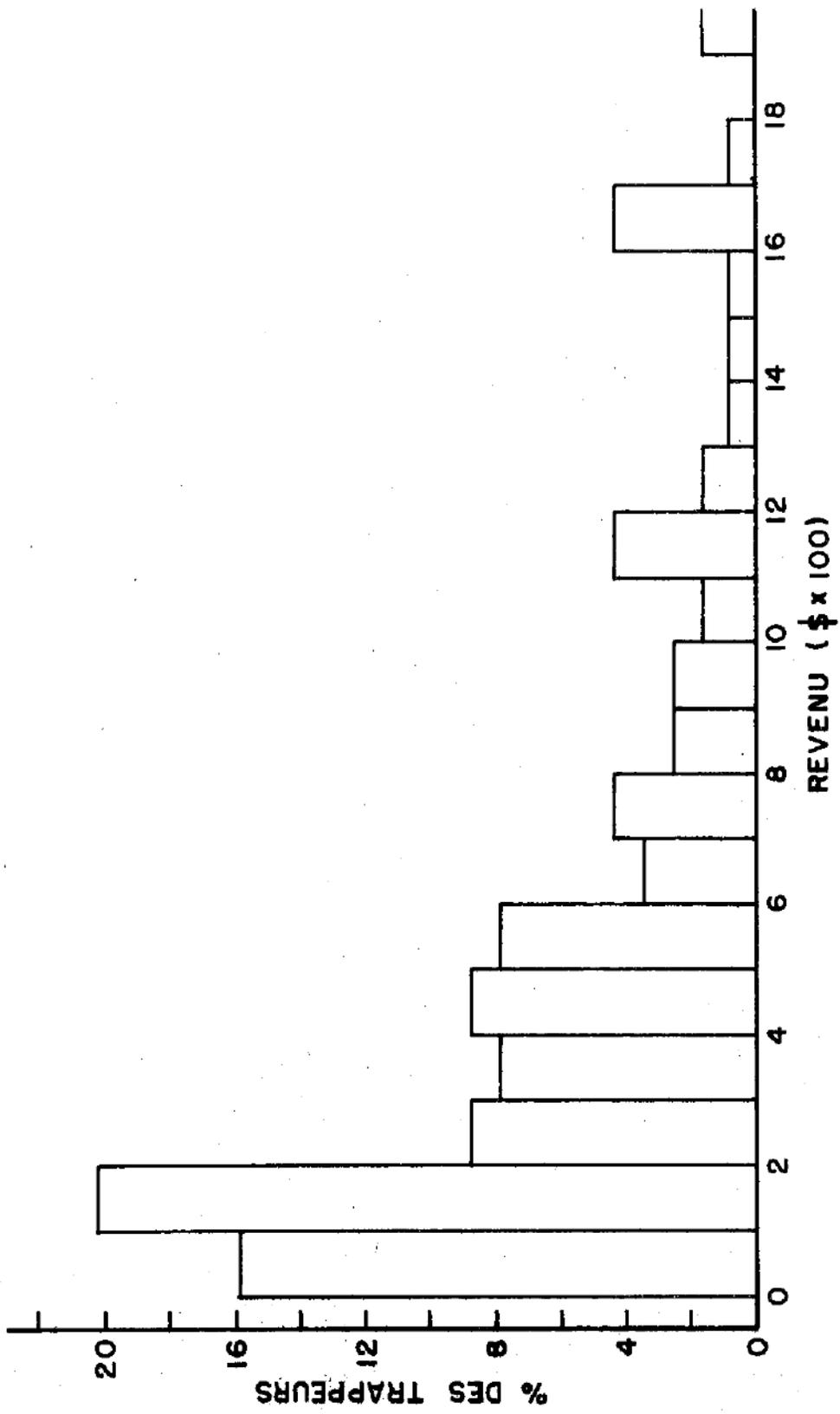


Fig. 16. — Répartition des trappeurs visités selon leurs revenus bruts découlant de la vente des peaux de rat musqué.

sont le résultat de chicanes territoriales entre trappeurs ou bien il peut s'agir d'un geste irréfléchi de la part de gens qui sont de passage dans un territoire piégé. Vu le prix élevé des pièges (\$2.00 l'unité), les vols réduisent considérablement le profit des trappeurs.

### **C — Conditions climatiques**

Les trappeurs s'accordent pour dire que les rigueurs du climat, l'intensité des crues printanières et les variations fréquentes et subites du niveau de l'eau ont un effet néfaste sur le piégeage des rats musqués. Les trappeurs n'ont pas tous l'audace de braver les intempéries et le froid. Par ailleurs, les fluctuations fréquentes du niveau de l'eau ont pour effet de rendre plusieurs pièges inopérants.

### **RECOMMANDATIONS**

En vue d'une meilleure exploitation du rat musqué sur le couloir fluvial nous recommandons que:

- 1— Des démarches soient entreprises dans le but de former une association des trappeurs au Québec. Les objectifs immédiats de cette association seraient:
  - a) Informer les trappeurs sur les façons correctes d'apprêter les peaux afin d'en obtenir le meilleur prix possible.
  - b) Informer les trappeurs sur les sortes de pièges en vente, où ils peuvent se les procurer à des prix avantageux et comment s'en servir adéquatement.
  - c) Combattre l'exploitation des commerçants en informant les trappeurs des diverses possibilités de mise en marché des peaux.

Le premier rôle d'une telle association en serait donc un d'information. Ensuite, une évolution des objectifs et des buts pourrait aller de soi.

- 2— Toute mortalité, épidémie ou maladie soit signalée au Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Celui-ci pourrait centraliser les informations et en faire part aux trappeurs concernés. À cet effet, une note devrait être insérée dans le résumé des règlements du trappage.
- 3— La surveillance des trappeurs soit accrue par le Service de la Conservation (Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche) afin de mettre un frein au braconnage intensif. La surveillance devrait débuter de 2 à 4 semaines avant l'ouverture de la saison de piégeage.
- 4— L'étude du drainage de la baie Lavallière déjà entreprise par divers organismes dont le Service de l'Aménagement de la Faune du District de Montréal soit continuée et menée à terme. Le creusage entrepris a réduit la superficie inondée au détriment de la population résidente des rats musqués. La baie Lavallière est une des zones où le piégeage est le plus intensif dans tout le territoire du couloir fluvial.
- 5— Le bulletin mensuel des fourrures vendues ou expédiées (Formule E 2 Ch) soit modifié de façon à y inclure plus de détails quant à l'adresse des trappeurs. La modification proposée devrait inclure des espaces suffisants pour inscrire le numéro, la rue et la ville de chaque trappeur. Souvent les inscriptions dans ce bulletin sont erronées. La compilation des statistiques, très utiles aux biologistes serait plus aisée suite aux modifications proposées.
- 6— Des études sur la reproduction et la dynamique des populations soient entreprises ou subventionnées par le Service de la Faune du Québec. Nous avons grandement besoin de données à ce sujet et peut-être serait-il bon d'accorder une aide financière à une université pour réaliser une telle étude.
- 7— Il soit interdit de tendre un piège sans qu'il soit clairement identifié à son propriétaire. Nous suggérons l'utilisation du numéro d'assurance sociale qui devrait être estampé dans le métal de façon lisible et per-

manente. Dans l'état de New York, cette mesure a force de loi depuis quelques années et son application ne semble pas poser de difficultés.

- 8— La saison de piégeage pour le rat musqué dans la zone sud soit du 15 mars au 30 avril. La saison du piégeage devrait être établie en gardant trois choses à l'esprit: (1) longueur suffisante pour permettre une récolte adéquate, (2) le temps de l'année où les peaux atteignent leur plus grande qualité, (3) fermeture avant que le piégeage puisse interrompre l'établissement des territoires d'élevage.
- 9— Le piégeage dans les cabanes, les buttes, les huttes, les tanières, etc. soit permis. Toutefois, les trappeurs devraient prendre bien soin de reboucher les huttes après avoir installé leurs pièges.
- 10— L'utilisation de chiens continue à être permise pour localiser les habitations et constructions du rat musqué. À ce sujet, l'ambiguïté de l'article 29 du résumé des lois et règlements du trappage et du commerce des fourrures devrait être éclaircie.

## CONCLUSION

Le couloir fluvial est certes un territoire des plus propices et des plus favorables au piégeage du rat musqué. Le piégeage est une activité dont la popularité et la pratique sont en pleine croissance. Devant ce nouvel essor, des mesures de conservation et d'aménagement s'imposent. Une importance particulière devrait être apportée pour sauvegarder les zones intensément piégées.

Quoique le piégeage ne soit plus une façon de gagner sa vie, il assure plaisir et agrément à de nombreux trappeurs. Puisse-t-on faire en sorte que ceux-ci et de nombreux autres soient en mesure de continuer à le faire dans le futur.

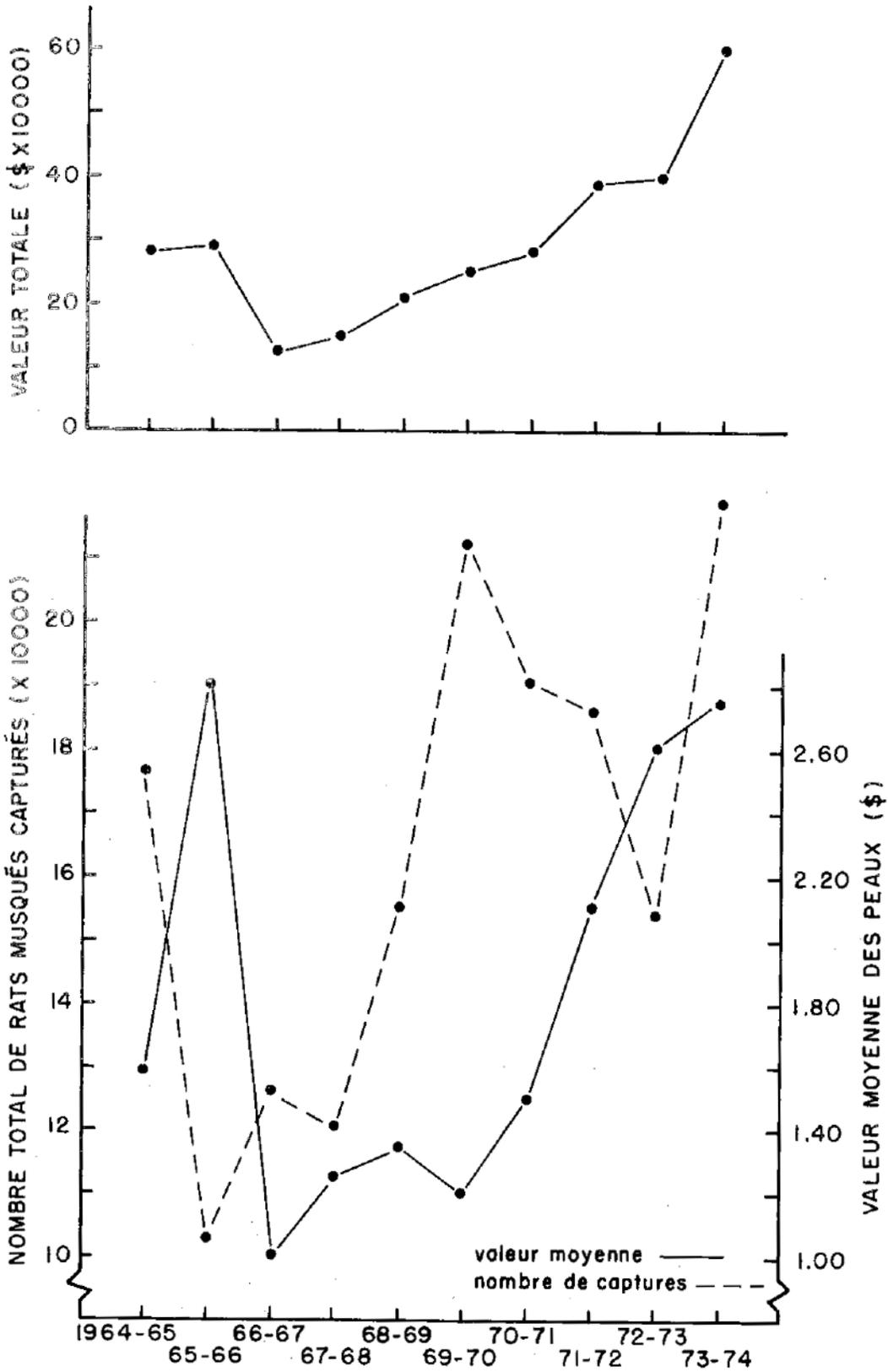
## Bibliographie

- Chaigneau, A. 1959. Le rat musqué. Crépin-Leblond et Cie, Paris, 47 pp.
- Chaigneau, A. 1970. Manuel du piégeur. Payot, Paris, 198 pp.
- Errington, P.L. 1963. Muskrat populations. The Iowa State University Press, Ames, Iowa, U.S.A., 665 pp.
- Gattereau, A., R. Gareau et G.S. Diallo. 1970. Deux cas de tularémie dans la province de Québec. Canadian Medical Association Journal, 103: 512-515.
- Hall, E.R. and K.R. Kelson. 1959. The Mammals of North America. The Ronald Press Co., New York. Vol. 2: 758.
- Provencher, P. 1972. Guide du trappeur. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 248 pp.
- Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Le trappage et le commerce des animaux à fourrure du Québec, 64 pp.
- Québec, 1972. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Résumé des lois et règlements du trappage et du commerce des fourrures, 16 pp.
- Sather, J.H. 1958. Biology of The Great Plains Muskrat in Nebraska, Wildlife Monographs. No. 2, 35 pp.
- Vincent, J.P. et J.P. Quéré 1972. Quelques données sur la reproduction et sur la dynamique des populations du rat musqué *Ondatra zibethica* L. dans le nord de la France. Annales de Zoologie-Écologie animale, 4(3): 395-415.

**A N N E X E S**

### Annexe A

État comparatif des captures et de la valeur commerciale des peaux de rat musqué au Québec de 1964 à 1974



Annexe B

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Service d'Aménagement de la Faune  
District Montréal-Laurentide

ENQUÊTE SUR LE TRAPAGE DES RATS MUSQUÉS  
dans le couloir fluvial entre Montréal et Sorel  
au cours du printemps 1974 (15 mars — 15 mai)

A — RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT  
LE TRAPPEUR

Nom: .....  
Adresse: .....  
.....  
Téléphone: .....  
Âge: ..... Occupation: .....  
No. de permis: .....  
Expérience: .....  
          Professionnel            Amateur

B — ÉQUIPEMENT

1. Genre de pièges

Pièges à pattes            No. ....  
Conibear            No. ....  
Autres .....

2. Nombre de pièges (approximatif)

	15 mars	1 avril	16 avril	1 mai	TOTAL
	31 mars	15 avril	30 avril	15 mai	

Pièges à pattes

Conibear

Autres

3. Chiens

oui    Nombre: .....   Espèce: .....  
non

4. Motoneige

oui                    non

5. **Moules pour étendage des peaux**

Broche  Nombre: .....  
Bois  Nombre: .....

6. **Dépenses**

Équipement: .....  
Pièges: .....  
Autres: .....

C — TERRITOIRE

1. **Description:** .....  
.....  
.....

2. **Localisation:**

3. **Territoire exploité suivant la période dans la saison**

15 mars — 31 mars .....  
1 avril — 15 avril .....  
16 avril — 30 avril .....  
1 mai — 15 mai .....

4. **Nature du territoire**

public  privé   
permission requise : oui  non

D — CAPTURES

1. **Nombre suivant la période**

15 mars — 31 mars : .....  
1 avril — 15 avril : .....  
16 avril — 30 avril : .....  
1 mai — 15 mai : .....  
TOTAL : .....

2. **Nombre suivant le territoire**

15 mars — 31 mars Territoire : .....  
.....  
Nombre : .....  
1 avril — 15 avril Territoire : .....  
.....  
Nombre : .....

16 avril — 30 avril Territoire : .....

.....

Nombre : .....

1 mai — 15 mai Territoire : .....

.....

Nombre : .....

### 3. Comparaison avec les années antérieures

1974 .....

1973 .....

1972 .....

1971 .....

1970 .....

### 4. Fourrure : Vente des peaux

Date	Acheteur	Prix moy.	Nombre	Valeur totale
------	----------	-----------	--------	---------------

.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....

Revenu total : .....

### 5. Anormalités chez les animaux

oui  Lesquelles .....

non

### 6. Autres utilisations du corps

Consommation person. : oui ..... non ..... nom. ....

Vente: oui ..... non ..... nombre : ..... prix .....

à quelle fin : .....

### 7. Temps consacré au trappage

a) Temps plein Temps partiel

b) Nombre de jours de trappage :

c) Nombre moyen d'heures/jour :

d) Nombre de semaines :

e) Nombre de jours/semaine :

- f) Aide reçue :    oui     non   
                   temps plein     temps partiel   
 Nombre de personnes : .....  
 Durée de l'aide : .....  
 Nature de l'aide : .....  
 Rémunération : .....

**8. Autres animaux capturés**

	Nombre	Territoire
Vison (28 fév.)		
Raton laveur		
Moufette		
Renard		
Belette (31 mars)		

- 9. Temps consacré à la préparation des peaux**  
 (écorchage, nettoyage et étendage)  
 Nombre de peaux préparées/heure :

**E — SUGGESTIONS**

- Saison permise est-elle adéquate ?
  - Trop courte
  - Trop longue
  - Adéquate
  - Dates proposées
- Méthodes de trappage :
- Imposition de limites de captures :
- Autres :

**MINISTERE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE  
SERVICE DES FOURRURES**

BULLETIN MENSUEL des fourrures vendues ou expédiées durant le mois de  
MONTHLY STATEMENT of furs sold or shipped during the month of

.....19.....

**DEPARTEMENT OF TOURISM, FISH AND GAME  
FUR SERVICE**

Permis du Commerçant de Fourrures No  
Fur Dealer Permit No.

Adresse  
Address

Nom  
Name

# Annexe C

	DATE Reçues ou Achetées Received or Bought	Achetées ou Reçues de Bought or Received from Balance en main — Balance in hand	Adresse — Address	Permis No. Permit No.	Loutre — Otter	Castor — Beaver	Ours — Bear	Loup cervier — Lynx
Marte — Marteen	Pékan — Fisher	Mouf- fette — Skunk						
	Vison — Mink	Renard rouge — Red Fox						
	Renard argente — Silver Fox	Renard croisé — Cross Fox						
	Renard blanc — White Fox	Chat Sauvage — Rac- coon						
	Rat Musqué — Musk Rat	Belette — Weasel						
	Loup- Marin — Seal	Loup — Wolf						
	Ecrevui- — Squirrel							

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA  
CHASSE ET DE LA PÊCHE  
Division des Fourrures

du 1er avril au 31 mars

ÉTAT COMPARATIF DE LA ROYAUTÉ ET VALEUR DES FOURRURES SAUVAGES  
PROVINCE DE QUÉBEC  
1972-73 & 1973-74

Nombre de peaux Number of skins 1972-73	Nombre de peaux Number of skins 1973-74	Espèces Species	Taux Rate 1973-74	Royaauté Royalty 1972-73	Royaauté Royalty 1973-74	Valeur Value 1972-73	Valeur Value 1973-74	Valeur totale Total value 1972-73	Valeur totale Total value 1973-74
2,978	3,761	Loître	\$150	4,487.00	\$5,641.50	\$46.00	\$42.00	\$ 136,988.00	\$ 157,962.00
59,026	73,800	Castor	1.00	59,026.00	73,800.00	26.00	35.00	1,534,676.00	1,845,000.00
680	1,179	Ours	1.00	680.00	1,179.00	40.00	55.00	27,200.00	64,846.00
45	76	Ours polaire	5.00	225.00	380.00	750.00	1,650.00	33,750.00	125,400.00
3,425	6,247	Loup-cervier	1.00	3,425.00	6,247.00	90.00	76.00	274,000.00	474,772.00
8,734	13,823	Martre	0.50	4,367.00	6,911.50	11.00	13.50	96,074.00	166,610.50
1,524	2,409	Pékan	1.00	1,524.00	2,409.00	35.00	48.00	56,840.00	115,632.00
—	14	Carcajou	0.40	—	5.60	—	96.00	—	1,344.00
689	1,564	Loup	0.50	329.50	782.00	18.00	28.00	11,862.00	43,790.00
90	156	Mouton	0.05	4.50	7.90	0.75	1.50	67.50	237.00
9,053	9,221	Moutonnette	0.50	4,526.50	4,610.50	12.00	12.50	108,636.00	115,262.50
2	—	Renard noir	1.00	2.00	—	25.00	—	50.00	—
5	8	Renard bleu	1.00	5.00	8.00	24.00	30.00	120.00	240.00
541	737	Renard croisé	0.25	135.25	184.25	60.00	78.00	32,460.00	57,486.00
115	119	Renard argenté	0.25	57.50	89.50	25.00	35.00	2,875.00	4,165.00
921	12,531	Renard blanc	1.00	921.00	12,531.00	26.00	40.00	23,946.00	501,240.00
7,497	15,430	Renard rouge	1.00	7,497.00	15,430.00	32.00	46.00	239,904.00	740,640.00
7,020	14,979	Chat sauvage	0.25	1,874.25	3,857.50	9.00	12.00	63,180.00	179,748.00
153,949	219,248	Rat musqué	0.05	15,394.90	21,924.80	2.80	2.75	400,287.40	602,832.00
6,418	9,826	Belette	0.10	320.90	491.30	0.25	0.50	1,694.50	4,973.00
1,733	12,650	Loup-marin	0.10	173.30	1,265.00	18.00	22.00	31,554.00	278,300.00
1,128	207	Chat-cervier	0.25	54.00	103.50	42.00	55.00	5,376.00	11,368.00
2,536	4,553	Eureuil	0.01	25.38	45.53	0.10	0.25	253.80	1,138.25
287,201	402,540			\$89,404.98	\$146,189.13			\$3,081,684.20	\$5,513,044.25

## **Annexe E**

**Document photographique concernant l'habitat, les habitations  
et les habitudes du rat musqué.**



**Photo 1.** — Rivière habitée par le rat musqué. La berge à droite est très propice à la construction de terriers.



**Photo 2.** — Fossé — un autre habitat du rat musqué.



Photo 3. — Marais — habitat très favorable au rat musqué.



Photo 4. — Intérieur d'une hutte de rat musqué: 1 chambre,  
2 galeries.



Photo 5. — Intérieur d'une grosse hutte: 3 chambres (nids)  
et 2 galeries.

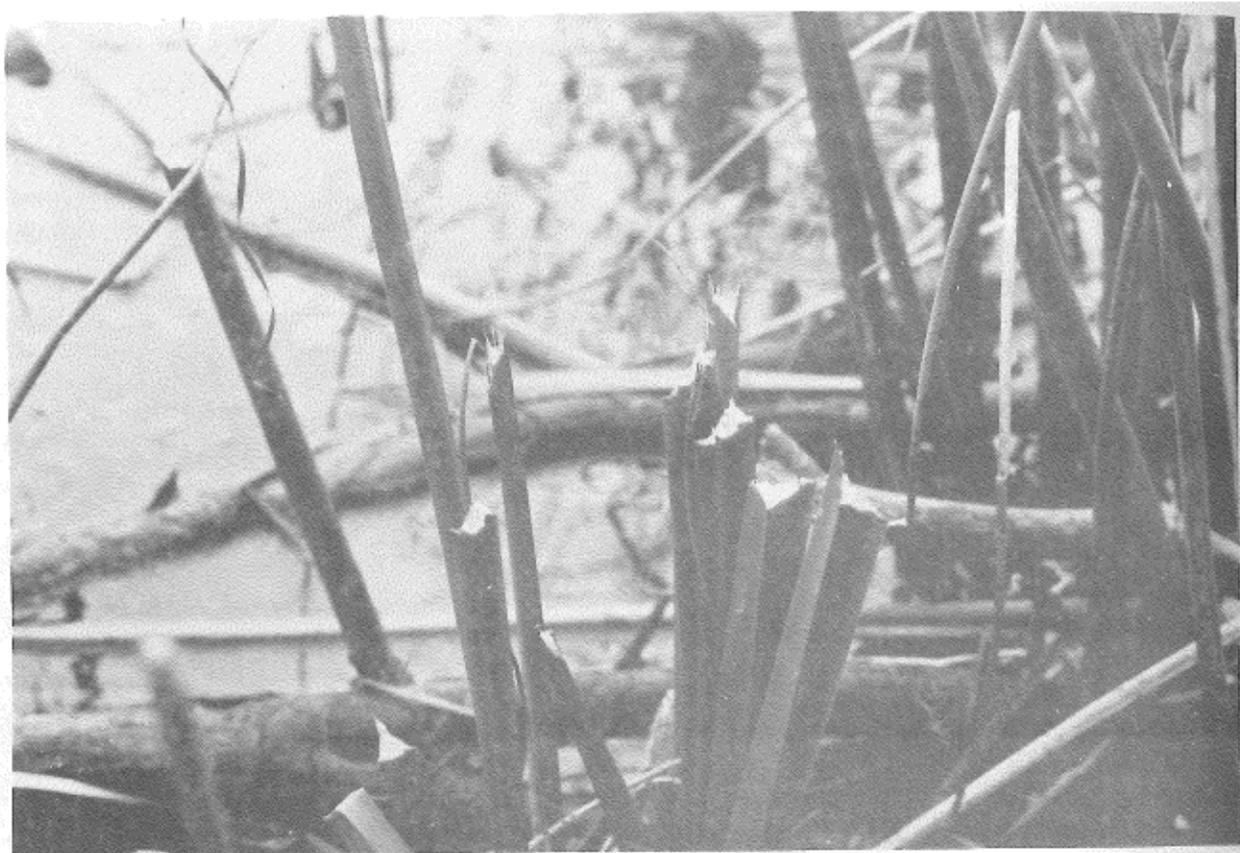


Photo 6. — Végétation coupée par le rat musqué: **Sparganium eurycarpum** et **Scirpus validus**.



Photo 7. — Endroit où le rat musqué a mangé.



Photo 8. — Excréments de rat musqué.

"Toutes les photos sont de l'auteur."